

comment sont payees les heures de RTT dans le batiment?

Par gilb, le 06/12/2010 à 16:06

Comment sont payees les heures de RTT dans le secteur du Bâtiment, à quel taux et de quelle façon l'employeur peut il les retenir sur des journees non travaillees en intemperies

Par P.M., le 06/12/2010 à 16:19

Bonjour,

De toute façon, les journées d'intempéries lorsqu'elles sont reconnues dans la branche d'activité doivent être distinctement indemnisées et ne doivent pas faire l'objet d'une substitution par des jours RTT et/ou des congés payés...